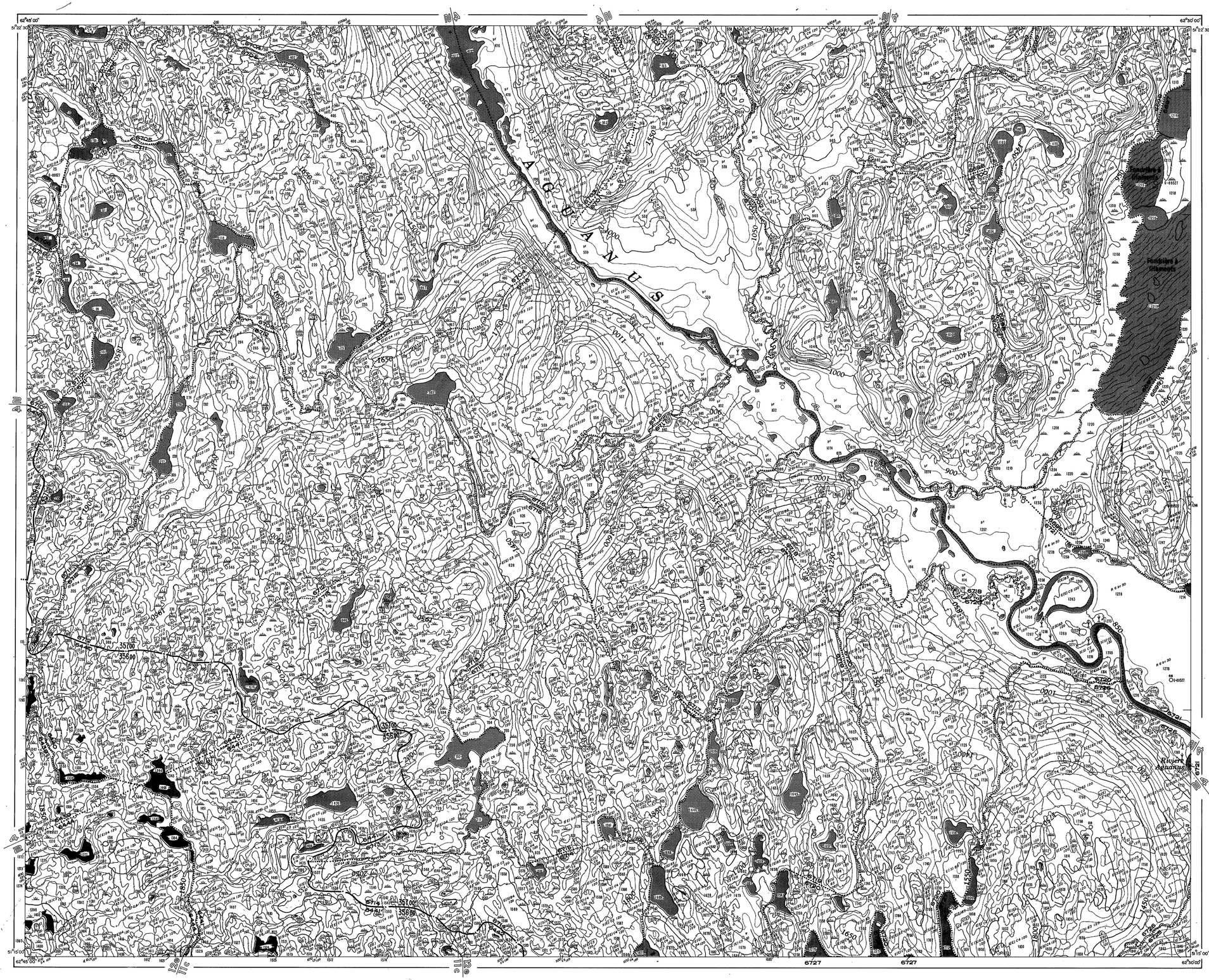

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église École Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — , bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (E1)
— — à épinette noire et épinette rouge	R (EN)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (CE)
— — à mélèze	R (MélL)
— — (plantation)	R P
Pessière	E
— — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (C)
— — à mélèze	E (Mél)
— — à peuplier	E (Peu)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — (plantation d'épinette blanche)	E (P1)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	E (P2)
— — (plantation d'épinette noire)	E (P3)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (P4)
Sapinière	S
— — (le sapin et/ou l'épin blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à peuplier	S (Peu)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P1)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb(PR)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb(Mél)
— — — avec peuplier	Pb (Peu)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb p
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Mél)
— — — avec peuplier	Pr (Peu)
— — — avec pin blanc	Pr (PB)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr p
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Mél)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (Peu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C thp
Prucheraie	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pru)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr (Mél)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — à pin rouge	Pr (PR)
— — à pin gris	Pr (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr(p) p
MÉLÈZIN	Mé
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mé (Mél)
— — à thuya (cèdre)	Mé (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mé (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Mé(PB)
— — à pin rouge	Mé(PR)
— — à peuplier	Mé(Peu)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mé(S)
— — (plantation de mélèze européen)	Mé(L) p
— — (plantation de mélèze japonais)	Mé(J) p
— — (plantation de mélèze hybride)	Mé(L) p

TYPE DE COUVERT

	Tendance climat	Tendance régénération
MÉLANGés (groupements et sous-groupements)		
Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F(PG)	F(PG)(T)
— — — — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB)(T)
— — — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR)(T)
— — — — — avec résineux	F(R)	F(R) (T)
— — — — — avec sapin	F(S)	F(S) (T)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E) (T)
Bouleau à bouleaux blancs	B(B)	B(B) (T)
— — — avec épinette noire ou rouge	B(E)	B(E) (T)
— — — avec pin gris	B(PG)	B(PG)(T)
— — — avec pin blanc	B(PB)	B(PB)(T)
— — — avec pin rouge	B(PR)	B(PR)(T)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	B(JR)	B(JR) (T)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F(PB)	F(PB) (T)
— — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR) (T)
Peuplierais avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (T)
— — avec pin gris	Pe(PG)	Pe(PG) (T)
— — avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB) (T)
— — avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR) (T)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (T)
— — avec résineux	Pe (R)	Pe (R) (T)
Épinette rouge résineuse	E(R)	E(R) (T)
Épinette résineuse	E (R)	E(R) (T)
Mélange de résineux tolérants	M (R)	M (R) (T)
— — sur station humide	M(R)	M(R) (T)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F i
— d'essences tolérantes	F t
— sur station humide	F(p) p
(plantation)	F p
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— à bouleaux jaunes	B(JR)
Peuplaraie	Pe (E)
Épinette rouge	E(R)
Épinette	E
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	E (B)
— à bouleaux jaunes	E (JR)
— à peupliers	E (Pe)
— à feuillus tolérants	E (F)
— à feuillus d'essences intolérantes	E (F i)
Plantation d'érable à sucre	Er(s)
— de bouleau jaune	Be(J)
— de peuplier	Pe(p)
— de peuplier hybride	Pe(L)
— de frêne d'amérique	Fr (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	
Dénudé et semi-dénudé humide	
Autres	

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terres agricoles	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	Cp
Coupe partielle en damier	Cd
Coupe partielle par bande	Cb
Coupe partielle plus épaisses légère	Cl
Coupe partielle	Cp
Éclaircie légère	Ec
Brûlis partiel	Brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 16 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	O
Brûlis	Br
Chablis total	Ch
Chablis partiel	Ch p
Friche	J
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 —	21-40 —
50 —	41-60 —
70 —	61-80 —
90 —	81-100 —
100 —	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-30 (ans)
80-30 —	40-30 —
90-30 —	50-30 —
100-30 —	60-30 —
150-70 —	70-60 —

FORÊT INÉQUIENNE

Je(jeune inéquienne): Peuple à dominance de haut. tolérante, majorité des tiges entre 0 et 90 cm; Peuple accidentelle, majorité des tiges entre 0 et 90 cm.
Vieilleuse inéquienne: Peuple à dominance de haut. tolérante, majorité des tiges supérieures de 90 cm; Autres peuplements, majorité des tiges est plus de 90 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	20m 1	17m 2	14m 3	11m 4	8m 5	5m 6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	vision
Moyenne	31 à 60 %	F
Forte	61 à 50 %	F
Abrupte	50 % et plus	F

Superficie entourée de pentes > 51% ..... escarpement

N. B. : Les classes de pente sont indiquées dans les tourbis publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 9 E1 C3 p 50m E1 — détérioration, classe de pente, classe d'âge, groupement, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 r4 R6 D1 — classes de pente, classe d'âge, groupe de l'origine, hauteur, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: BLAIS, MC-NEIL & ASS. / SIGNATURE: J. L. T. T.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 25
Unité d'aménagement: 3
Unité de sondage: 4*

Mode de tenure ou de gestion: 0
Bloc d'aménagement: 00
Concessionnaire ou autres: 17
Bassin hydrographique: 0
Bassin primaire: 35700*
Bassin secondaire: 6
Unité de gestion privée: —
Municipalité: 97900
Division de recensement: 1
Municipalité: 1
Cadastre: 1
Parcelle: 6726*
Région écologique: 112 ⊕*

Municipalité régionale de comté: M.R.C. 910 MINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne: / Année de publication: / Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/1/90
Déclinaison magnétique: 26° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

12-M-11 S.E.	12-M-10 S.O. S.E.	12-M-9 S.O.
12-M-6 N.E. S.E.	12-M-7 N.O. N.E. S.O. S.E.	12-M-8 N.O. S.O.
12-M-3 N.E.	12-M-2 N.O. N.E.	12-M-1 N.O.

12 M/ 7 S. E.